

EDITO

Voici le mois de mai !

Le moment de faire ce qu'il nous plaît !

Ses jours fériés et ses ponts pour profiter pleinement des beaux jours.

Ses nombreuses festivités dans le village, omelette offerte par les Zazous, le Printemps des fermes...

La commémoration de la fin de la 2e guerre mondiale.

Sans oublier l'occasion de régaler nos papilles à la Fête de la Rigotte et du vin à Condrieu et/ou de se défouler au Vélo Village à St Cyr-sur-Rhône.

Nous avons donc partagé avec vous quelques rendez-vous de ce mois de mai.

Danielle Vachon

AGENDA

MAI

Tournée du 1^{er} mai : Soirées du 30 avril à l'extérieur du village et le 1er mai dans le village : Troc de la traditionnelle fleur du 1er mai contre des œufs par les Zazous

Mercredi 1 : Fête de la Rigotte et du vin à Condrieu

(Mercredi 1 férié) -> Samedi 4 : Passage de la collecte des ordures ménagères décalée à la place du mercredi 1^{er} mai férié

Samedi 4 de 9h à 17h : Vélo Village au parc de Maison Blanche à Saint-Cyr-sur-Rhône

Dimanche 5 : Omelette offerte aux habitants par les Zazous à la salle des fêtes

Lundi 6 : Pétanque concours doublettes vétérans (réservé aux licenciés)

Mardi 7 de 14h à 16h : Permanence gratuite de l'architecte conseil du Parc du Pilat à Condrieu (Bâtiment Les Eclats face à la mairie /chaque 1er mercredi du mois) Tél : 04.74.87.52.01

Mercredi 8 férié : Maintien du passage de la collecte des ordures ménagères

Mercredi 8 à 11h : Commémoration de la fin de la 2e guerre mondiale (RDV devant la mairie)

Vendredi 10 : Fermeture de la mairie (pont de l'Ascension)

Mercredi 15 : Permanence gratuite INFO ENERGIE à Condrieu (bât Les Eclats face mairie), sur RV : Tél. 04 37 48 25 90

Vendredi 17 de 10h à 18h : Journée jeux avec le ludomobile à la salle des fêtes

Vendredi 24 à 19h : Spectacle gratuit « Les hommes forts s'éclatent » place de la mairie proposée par l'Association Culturelle

Samedi 25 : Banquet des classes en 4 (10h30 : bénédiction à l'église ouverte à tous, 11h30 : photo)

Samedi 25 de 10h à 18h : Printemps des fermes sur le territoire

Dimanche 26 : Fête des mères

Lundi 27 de 8h30 à 12h : Coupure d'électricité secteurs Croix Régis, le Rappart

Vendredi 31 : Fêtes des voisins

JUIN

Lundi 3 : Pétanque concours doublettes vétérans (réservé aux licenciés)

Dimanche 9 : Elections européennes (bureau de vote dans la salle du conseil)

Lundi 10 : Pétanque concours officiel vétérans en triplette mixte (réservé aux licenciés > 55 ans)

Mardi 11 de 18h à 20h30 : Atelier participatif pour la démarche d'élaboration du PLUi (Salle des Fêtes des Haies)

Vendredi 14 de 10h à 18h : Journée jeux avec le ludomobile à la salle des fêtes

Dimanche 16 : Fête des pères

Lundi 17 : Pétanque concours doublettes promotion (réservé aux licenciés)

Vendredi 21 : Fête de la musique devant la mairie

Lundi 26 : Pétanque concours officiel vétérans en doublette (réservé aux licenciés > 55 ans)

Mardi 25 à la tombé de la nuit : Ciné été aux Haies avec le film « Maison de retraite 2 » (dans la cour de l'école)

Vendredi 28 : Kermesse du Sou des Ecoles

ACTUALITES

Retrouvez les actualités du village :

1/ sur la page Facebook « Les Haies » :

2/ et sur l'appli illiwap

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>

Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.



Rejoignez-nous sur
facebook



Mairie des HAIES

450, rue des Champs Blancs

69420 LES HAIES

Tél : 04.74.56.89.99

mail : mairie@leshaies.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi de 13h30 à 17h

Le mardi de 8h30 à 12h

Le mercredi de 13h30 à 17h

Le vendredi de 16h30 à 19h (permanence du maire et des adjoints)

**LA MAIRIE
RECRUTE !**

INFO MAIRIE

Offre
d'EMPLOI

OFFRE D'EMPLOI Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM)

La mairie des Haies recherche un(e) agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) suite à un départ en retraite pour son école communale située à Les Haies (69420).
Poste à pourvoir pour la rentrée de septembre 2024.
Horaires répartis sur 4 journées d'école par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Missions principales :

Sous l'autorité hiérarchique de Monsieur le Maire :

- Accompagner l'enseignant pour l'accueil, la sécurité et l'hygiène des enfants de maternelles.
- Accompagner l'enseignant pour l'animation, la préparation et l'entretien du matériel et des activités.
- Aider les enfants dans différentes tâches pour permettre leur développement.

Profils demandés :

- H/F et être titulaire du concours d'ATSEM ou à défaut, C.A.P petite enfance.
- Avoir un bon contact avec les enfants et les familles.
- Aptitude à travailler en équipe.
- Avoir le sens du service public.

Compétences requises :

- Etre autonome, responsable, discret, patient, à l'écoute
- Expérience souhaitée

Conditions :

- Poste ouvert à titulaire ou contractuel
- Envoyer lettre de motivation et CV à : Monsieur le Maire de Les Haies
450 rue des champs blancs - 69420 LES HAIES - mail : mairie@leshaies.fr

SYNDICAT DU FAUTRE

Travaux de réfection de l'éclairage des terrains et des parkings

Après les soucis de fin d'année dernière, le syndicat a décidé de lancer au plus vite les travaux d'électricité extérieur sur l'ensemble du complexe sportif du Fautre, **ils vont débuter le 27 mai 2024.**

Cela ne devrait pas perturber les activités, ni la fête du foot ni la journée du 15 juin 2024.

Nous nous excusons pour les éventuels désagréments.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le bureau du syndicat



INFO MAIRIE

DEVOIR DE MÉMOIRE



MERCREDI 8 MAI à 11h : Cérémonie du souvenir

La municipalité, les associations d'anciens combattants de guerres vous invitent à la cérémonie du souvenir de l'armistice de la guerre de 1939-45. Enfants et adultes, vous êtes attendus nombreux pour partager ce temps fort consacré au souvenir de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour combattre la barbarie de l'occupant nazi durant la seconde guerre mondiale et redonner la Liberté et la Paix à notre pays .

Venez nombreux et en famille !

FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée le vendredi 10 mai (pont de l'Ascension).

COUPURE D'ELECTRICITE

ENEDIS nous informe de travaux sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité le :

Lundi 27 mai de 8h30 à 12h

Quartiers concernés :

225, 324 chemin du Rappart
228, 3630 route de La Croix Regis
174 chemin du Pet du Loup
Chemin de La Baronnière
40 route de Givors

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

**COUPURE DE COURANT
POUR TRAVAUX**



FETE DES VOISINS

La 25^{ème} édition de la FETE DES VOISINS aura lieu le vendredi 31 mai.

Créée en 1999, elle prend chaque année plus d'ampleur. C'est une date nationale fixée le dernier vendredi de mai, mais qui peut être modulée selon les disponibilités de chacun.

C'est l'occasion de se réunir entre voisins autour d'un apéritif, d'un repas ou d'un buffet.

A cette occasion, la municipalité met à disposition gratuitement tables et bancs.

Se renseigner en mairie.

RETOUR SUR L'ANIMATION PREVENTION DES CHUTES

Le jeudi 11 avril à la salle des fêtes des Haies, intervenait une ergothérapeute sur la prévention des risques de chutes à domicile.

18 personnes ont profité gratuitement des précieux conseils de Mathilde l'intervenante !

Les participants ont très vite collaboré avec Mathilde et n'ont pas été avares de questions.

Une panoplie d'objets a également aiguïté leur curiosité.

Les explications quant à leurs utilisations en ont étonnés plus d'un !

A l'issue de cette formation, les échanges ont pu continuer autour d'un verre de l'amitié.

Une autre formation sur le thème des personnes nécessitant des aides dans leur maintien à domicile devrait s'effectuer cet automne.

Je remercie l'association "CRIAS" (Centre Régional d'Information pour l'Agir Solidaire) ainsi que le Département pour cette intervention dans notre Village.

Jean-Claude DUPLAIN

AXE 2

AMÉNAGER SON LOGEMENT POUR ÉVITER LES RISQUES DE CHUTE



BIEN VIVRE CHEZ SOI ET PREVENTION DES CHUTES

Les chutes sont malheureusement l'une des principales causes de blessures graves chez les seniors.

Voici quelques chiffres clés pour vous aider à comprendre l'importance de la prévention :

- ◆ 1 personne sur 4 âgée de plus de 65 ans va chuter chaque année.
- ◆ 30 % de ces chutes entraînent des blessures graves, telles que des fractures ou des traumatismes crâniens.
- ◆ 60 % des chutes se produisent à domicile.

Voici quelques conseils pratiques pour commencer :

- ✓ Assurez-vous que votre domicile est **bien éclairé**, en particulier dans les zones à risque comme les escaliers et les couloirs.
 - ✓ Installez des **barres d'appui** dans la salle de bain et près des toilettes pour une meilleure stabilité.
 - ✓ **Éliminez les tapis glissants et les obstacles** qui pourraient entraver la circulation dans votre maison.
 - ✓ **Portez des chaussures adaptées** avec des semelles antidérapantes, même à l'intérieur.
- Prenez dès aujourd'hui des mesures simples pour prévenir les chutes et protéger votre santé et votre indépendance.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Le 9 juin, auront lieu les élections Européennes pour élire les représentants au Parlement européen.

Les députés européens sont élus au suffrage universel et répartis de manière proportionnelle selon la population des Etats pour une durée de 5 ans. La France en compte 81.

Les électeurs français et les ressortissants européens peuvent voter.

Pour prendre part à ce scrutin, vous devez être inscrit sur les listes électorales de votre commune, avant le 3 mai 2024.

Vous pouvez vérifier vos informations d'inscription sur le site suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE?fbclid=IwAR2wTxoyDgnQwYQFcgFdcIpU8LwzKz1C9OocamZiOYLrOnnRwhdmgDzh98>

Inscription d'office : Si vous avez eu 18 ans ou pour les jeunes qui atteindront 18 ans avant l'élection et que vous avez fait votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans dans notre commune, l'inscription est automatique, vous n'avez rien à faire, vous êtes inscrit.

Pour les nouveaux arrivants qui ne se sont pas encore inscrits sur les listes électorales de la commune, voici la démarche pour vous inscrire :

- **Soit sur internet avant le 1er mai minuit** sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>

avec votre numéro France Connect. Inscription possible 7/7 et 24h/24,

- **Soit se présenter à la mairie de votre domicile et ce jusqu'au 3 mai**, avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois + votre papier d'identité. Il faudra remplir un Cerfa.

Pour les personnes déjà inscrites et ayant déménagées dans la commune intramuros depuis les dernières élections de 2022, il faut faire savoir votre changement d'adresse en mairie, avec un justificatif de domicile.

ANTICIPER LA PROCURATION POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES

Pour toute absence le jour du vote, vous pouvez dès maintenant donner procuration :

- En ligne sur www.maprocuration.gouv.fr puis aller en personne à la Gendarmerie ou tribunal avec votre pièce d'identité et le numéro d'enregistrement.

Vous recevez ensuite un courriel de validation de la mairie dès sa prise en compte.

- En format papier directement à la Gendarmerie ou tribunal avec votre pièce d'identité.

➤ Pour les deux choix, pensez à vous munir du nom, prénom et date de naissance de l'électeur qui votera à votre place.

➤ La personne désignée par la procuration devra voter dans le bureau de vote de l'électeur.

➤ Attention pièce d'identité obligatoire.

VIVEZ L'EXPERIENCE D'ASSESEURS BENEVOLES LORS DES ELECTIONS EUROPEENNES !

Dans le cadre des élections européennes le 9 juin, la commune des Haies est à la recherche d'assesseurs pour la tenue du bureau de vote.

Les assesseurs sont essentiels ! En tant qu'assesseur, vous êtes chargé de :

- Vérifier l'identité des électeurs
- Faire signer la liste d'émargement
- Apposer la date du scrutin sur les cartes électorales

Le bureau de vote des Haies sera ouvert de 8h à 18h.



Vous souhaitez vous investir dans cet acte citoyen et vous inscrire ?

- Pour être assesseur, vous devez être majeur et inscrit sur les listes électorales des Haies.
- Merci de bien vouloir nous envoyer un e-mail à mairie@leshaies.fr avant le 24 mai en indiquant vos disponibilités pour la tenue du bureau de vote pour le tour unique, nom, prénom, email et téléphone.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la mairie au 04.74.56.89.90.

D'avance merci !

INFO VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Sur notre commune, il y a 2 tournées : celle du mercredi pour 90% de la commune et celle du lundi pour la route de Vienne (depuis Lansolat jusqu'à La Croix Régis).

Calendrier de
Collecte

LES HAIES

En rouge, les modifications ou maintiens

Janvier 2024

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février 2024

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

Mars 2024

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril 2024

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai 2024

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Juin 2024

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet 2024

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août 2024

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Vienne
Condrieu
Agglomération

LÉGENDE

12 : Jour férié

■ : Collecte du bac gris
(ordures ménagères)

● : Collecte du mercredi (férié et
chôme) décalée au samedi.

DECHETERIES DE L'AGGLO

Toutes les déchetteries de l'Agglo seront fermées tous les jours fériés de mai :
1^{er} mai, 8 mai, 9 mai, 20 mai 2024.

Plus d'info : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/actualites/actualite/aucune-collecte-de-dechets-le-1er-mai>

ENQUÊTE

Amélioration de l'habitat

Du 15 avril au 10 mai 2024

VOTRE AVIS
NOUS INTÉRESSE !



VOUS ÊTES
PROPRIÉTAIRE
OCCUPANT OU BAILLEUR ?

ENQUÊTE SUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Du 15 avril au 10 mai 2024

Suite à l'approbation de son programme local de l'habitat (PLH) en 2023, Vienne Condrieu Agglomération souhaite engager une étude pré-opérationnelle d'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).

Dans cette optique, l'Agglo lance du 15 avril au 10 mai 2024, une enquête habitat auprès des propriétaires du territoire. Cette étude concerne tous les logements à rénover, occupés ou vacants : en location, en copropriété, occupé par son propriétaire, etc.

Les priorités de travaux concernent :

- L'amélioration thermique des logements et des copropriétés ;
- La rénovation des logements vacants, notamment en vue de leur mise en location ;
- L'adaptation des logements au handicap ou au grand âge ;
- La mise aux normes en matière de décence et de salubrité des logements.

Cette enquête a pour objectif de mieux évaluer les besoins des propriétaires pour définir les futurs dispositifs d'aides, techniques et financières, qui favoriseront la rénovation de l'habitat existant.

Vienne Condrieu Agglomération a confié l'étude de cette enquête aux prestataires SOLIHA Isère Savoie et SOLIHA Rhône qui collecteront et traiteront les informations recueillies uniquement dans ce questionnaire.

Vous souhaitez participer à l'enquête en ligne ?

Rendez-vous sur la plateforme Vienne Condrieu Concertation, du 15 avril au 10 mai 2024 :

<https://vienncondrieuconcertation.ditesnoustout.fr/>

ou sur le site de Vienne Condrieu Agglomération, rubrique Actualités.

INFO VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION



LANCEMENT DE LA CONCERTATION DU PLUi ! Du 25 avril au 30 juin 2024

L'Agglo a lancé la démarche d'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** traduisant la volonté des élus de construire un projet de développement et d'aménagement du territoire, commun aux trente communes de l'Agglo.

Il définit les enjeux du territoire. Il pose les principes d'aménagement et de développement durables à l'horizon des 15 prochaines années et le formalise au travers de règles d'utilisation et d'occupation du sol. **Aujourd'hui, chaque commune de l'Agglo est couverte par un PLU, 30 PLU sont donc en vigueur. Demain, un seul PLUi harmonisera les règles sur le territoire, tout en tenant compte des spécificités communales.**

Le PLUi représente bien plus qu'un simple document administratif : c'est une opportunité pour chacun d'entre-nous de contribuer à notre cadre de vie sur 4 grandes thématiques : l'économie, l'environnement, l'habitat et la mobilité.

Comment participer ?

L'Agglo met en place une large concertation avec des réunions publiques, des ateliers participatifs, des rencontres de terrain et une consultation numérique.

Votre avis et votre parole sont recueillis !

Le travail réalisé ensemble et par tous au cours de la concertation sera utilisé pour nourrir la démarche d'élaboration du PLUi.

Réunion publique : Mardi 30 avril 2024 à 18h30 à Saint-Romain-en-Gal (salle Polyvalente Louis Patard (pour présenter la démarche d'élaboration du PLUi et lancer la concertation)

3 ateliers participatifs (pour partager les enjeux du territoire et connaître vos points de vue) :

- > Pont-Évêque : 27 mai, de 18h30 à 20h30 (Salle des Fêtes)
- > Moidieu-Détourbe : 10 juin, de 18h30 à 20h30 (Salle des Fêtes)
- > **Les Haies : 11 juin, de 18h30 à 20h30 (Salle des Fêtes)**

Pour ces 3 ateliers, RDV dès 18h00 devant les lieux des ateliers pour une balade à pied au cours de laquelle seront recueillies vos observations pour entrer dans le vif du sujet.

Rencontres de terrain (pour connaître vos attentes pour l'aménagement et l'urbanisme)

> Au sein de vos communes, vous serez peut-être invités à donner 5 minutes de votre temps pour échanger sur le PLUi.

Questionnaire en ligne

> **Donnez votre avis jusqu'au 30 juin sur la plateforme de concertation de Vienne Condrieu Agglomération.**

En fin d'année, des réunions publiques de restitution de la concertation seront organisées.

-  Restez connectés pour être informés des prochaines étapes de cette démarche collective et des différentes façons dont vous pourrez vous impliquer :

<https://vienncondrieuconcertation.ditesnoustout.fr/>



AGRICULTURE DE PROXIMITE

CONDRIEU

1er Mai
2024

Vin
et
Rigotte
en
fête

- Ouverture : 10h - 18h non stop.
- Inauguration / Intronisations : 11h - 12h
- Démonstrations : 14h30 - 15h30

VENEZ DÉCOUVRIR À CONDRIEU

Place du Marché aux Fruits - Georges Vernay,
Rue Eugène Genêt et dans tout le centre-ville

*Nos deux appellations
Vin et Rigotte*

DÉGUSTATION ET VENTE
DE VIN ET RIGOTTE AVEC
LES CHEVRIERS ET LES
VITICULTEURS-
VIGNERONS

Producteurs et
artisans locaux

Animations dans
la Ville

PÔLE DE
DÉGUSTATION
GASTRONOMIQUE
AVEC DIFFÉRENTS
RESTAURATEURS

PRÉSENCE DE
LA CONFRÉRIE
VIN ET
RIGOTTE DE
CONDRIEU

Participation des
commerçants de la
commune et d'associations
locales



Condrieu



CONDRIEU



VIENNE
CONDRIEU
TOURISME
F&A

Vienne
Condrieu
Agglomération



Scannez-moi!



LE PRINTEMPS DES FERMES

Samedi 25 mai de 10h à 18h

Vienne Condrieu Agglomération organise la 3^e édition de son événement agricole : le printemps des fermes !

Cette année, 15 exploitations ouvrent leurs portes pour faire découvrir les produits et savoir-faire de 28 agriculteurs présents sur un territoire engagé dans le maintien d'une agriculture dynamique et riche de diversité.

Maraîchers, éleveurs, viticulteurs, arboriculteurs, céréaliers, apiculteurs..., tous engagés dans un développement durable de l'agriculture feront visiter gratuitement leurs exploitations et déguster leurs produits en toute convivialité.

Venez découvrir leurs produits, leurs savoir-faire et leur engagement dans le maintien d'une agriculture dynamique et riche de diversité.

L'occasion pour vous de connaître un métier et bien plus... une passion !

Au programme : visites guidées, vente à la ferme, dégustation, animations, restauration ou pique-nique sur place...

Retrouvez les fermes participantes :

https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/agenda/evenement/printemps-des-fermes-2024-1#ligne_2

Le printemps des fermes

Samedi 25 mai 2024 de 10h à 18h

VISITES GRATUITES SANS RÉSERVATION

PORTES OUVERTES

Des agricultrices et agriculteurs vous invitent à découvrir leurs fermes de Vienne à Condrieu

Retrouvez le programme détaillé sur www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Vienne Condrieu Agglomération

LE PRINTEMPS DES FERMES

Samedi 25 mai de 10h à 18h

Cette année, **3 fermes des Haies** participent ou sont accueillies :

- **BLAC FARM** (élevage de boeuf « black angus » et pension de chevaux) et marché de producteurs - 702, chemin de Longchamps - 69420 Les Haies
- **LES COCHONS D'ANAIS** (viande et charcuteries de porcs bio) seront présents au GAEC LE MAS D'ILLINS - 897, chemin de Revou-Bayard - 38200 Luzinay
- **LA FERME DES BLONDES** (élevage de vaches Blondes d'Aquitaine) sera présente aux VERGERS DE PLANEZE - 3 400, route de Planèze - 69420 Tupin-et-Semons

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Introduit accidentellement en France en 2004, le frelon asiatique est une espèce invasive qui s'est rapidement répandue sur la quasi-totalité du territoire français.

L'objectif est désormais de contenir l'invasion à un niveau acceptable, afin de prévenir les conséquences d'une présence durable des frelons asiatiques sur l'économie (impact sur les ruches des apiculteurs), la biodiversité (prédation des insectes pollinisateurs) et la santé (quand le nid est situé à proximité des habitations).

Les actions menées visent principalement à piéger les reines au début du printemps, repérer et détruire les nids, du printemps à l'automne, avant la sortie des fondatrices. En effet, un seul nid peut abriter 300 futures fondatrices, chacune pouvant construire un nouveau nid. Un nid non détruit est donc l'assurance de plusieurs nouveaux nids dans le voisinage l'année suivante.

QUE FAIT L'AGGLO ?

Vienne Condrieu Agglomération a signé une convention avec les Groupements de Défense Sanitaire du Rhône et de l'Isère afin de financer les interventions en lieu et place des propriétaires ou locataires.

SIGNALEMENT :

Il est donc essentiel de signaler toute présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques sur la plate-forme : www.frelonsasiatiques.fr

Si possible, il est conseillé de joindre une photo du nid.

Une fois le signalement effectué, le groupement interviendra et **vous n'aurez rien à payer**.

ATTENTION en cas de détection d'un nid, ne pas approcher de trop près (moins de 5m) et ne pas chercher à le détruire vous même car les frelons se sentant en danger peuvent attaquer !

Plus d'info : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/valoriser-et-preserver/biodiversite/la-lutte-contre-les-especes-invasives>

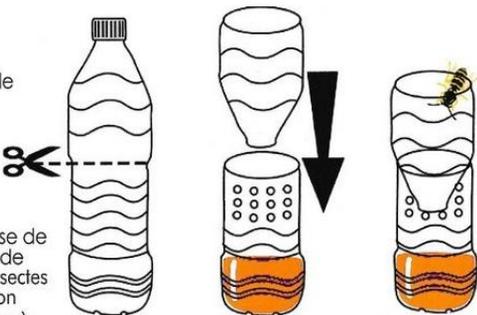
A PARTIR
DU 15 FÉVRIER

ERADICHER LE FRELON ASIATIQUE

Piéger la reine en 5 étapes

Étape 1

Couper une bouteille d'eau en deux.



Étape 2

Percer la partie basse de 4 à 5 trous de 1 cm de diamètre. Tous les insectes plus petits que le frelon peuvent ressortir grâce à ces trous.

Étape 3

Dans le fond, verser du sirop ou de la confiture, puis du cola ou de la bière. Les abeilles ne sont pas attirées par le cola. Aucun risque pour elles.

**SIMPLE ET EFFICACE
À VOUS DE JOUER !**

Frelon asiatique

- de 30 mm
thorax brun foncé
pattes jaunes
une bande jaune sur l'abdomen



Frelon européen

jusqu'à 40 mm
thorax brun rougeâtre
pattes brun rougeâtre
abdomen jaune



Étape 4

Placer le haut de bouteille découpée à l'envers pour former un entonnoir.

Percer le bouchon de la bouteille d'un trou de 8.5 mm pour empêcher les insectes plus gros (papillon, frelon européen) de rentrer.

Étape 5

Installer le dispositif de préférence dans un arbre à 1m50-2 m, si possible au soleil.

Il existe un dispositif en vente dans les jardinerie, le "Tap Trap", qui se place au dessus des bouteilles pour piéger les frelons asiatiques.



BRUITS DE VOISINAGE



Quand puis-je faire mes travaux bruyants
de jardinage et bricolage ?

LE BON VOISINAGE, C'EST PRÉCIEUX !

Afin d'assurer un cadre de vie agréable pour chacun, respectons la réglementation concernant les bruits de voisinage. Zoom sur les principales règles.

PROPRIÉTÉS PRIVÉES



Les occupants des **propriétés privées** doivent prendre toutes précautions de jour comme de nuit pour que le voisinage ne soit pas troublé par des bruits émanant de ces lieux privés (musique, appareils ménagers, déplacement meubles...)



Les travaux de bricolage, jardinage ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



Animaux

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES



Sont interdites entre 22h00 et 6h00 les livraisons de marchandises ou toute autre activité pouvant occasionner une gêne sonore pour le voisinage.

AUTRES ACTIVITÉS



Le stationnement ou l'arrêt prolongé de tout véhicule ne doit pas être source de nuisances sonores pour le voisinage. Dans, ou à proximité des zones d'habitation, les gestionnaires d'activités de loisirs (ball-traps, moto-cross, circuit automobile, karting...) devront prendre toutes précautions pour que ces activités ne troublent pas la tranquillité du voisinage.

CHANTIERS (CHANTIERS DE TRAVAUX PUBLICS OU PRIVÉS)



Les travaux susceptibles d'être source de nuisances sonores pour le voisinage sont interdits :

- tous les jours ouvrables de 20h00 à 07h00
- tous les samedis de 20h00 à 8h00
- toute la journée des dimanches et jours fériés

exceptées les interventions en urgence pour nécessité publique ou programmées en dehors de ces horaires pour limiter leur impact sur la circulation routière.

JOURNEES JEUX

LES HAIES
à la salle des fêtes
de 10h à 18h



PROGRAMMATION 2024 :

Vendredi 26 Janvier

Vendredi 22 Mars

Vendredi 17 Mai

Vendredi 14 Juin

**Nous recherchons
des BENEVOLES
pour quelques
heures, faites-vous
connaître en mairie !**

**Venez jouer et découvrir pour ces journées
tous les jeux proposés par le ludomobile**

**Ouvert à tous les habitants de 0 à 99 ans !
du territoire de Vienne Condrieu Agglomération et d'ailleurs !**

**Venez nombreux, en famille ou entre amis, avec votre école, votre nounou...
mais surtout avec votre envie de découverte et votre âme d'enfant !!**

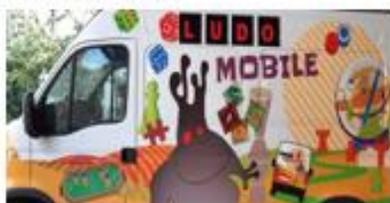
Plus d'info :

Tél : 07 86 62 36 18

Mail : ludomobilemjcvienna@gmail.com

www.ludothequemjcvienna.fr

En partenariat avec :



Vienne
Condrieu
Agglomération



CONCOURS WESTERN



31 MAI 1/2 JUIN 2024



RANCH CUTTING RANCH SORTING

OPEN & INTER & LIMITED & YOUTH

**BUVETTE ET
RESTAURATION SUR PLACE**

**REPAS SAMEDI SOIR
SUR RESERVATION**



Ecurie B-L-A-C FARM
702 CHEMIN DE LONGCHAMPS
69420 LES HAIES
CONTACT 06-11-92-40-85

Tournée du 1er Mai

Cette année encore, les Zazous passeront chez vous pour l'annuelle tournée du 1er mai, pour récolter les oeufs qui nous sont si précieux en échange d'une fleur, et de notre bonne humeur.

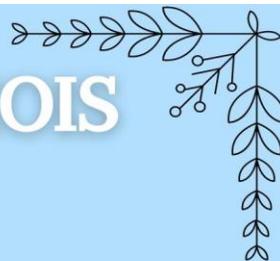
Déroulé:

Mardi 30 avril (soir) - tournée des extérieurs en
bétaillère

Mercredi 1er Mai (toute la journée) - fin des
extérieurs ainsi que tout le village.

Si vous ne pouvez pas nous ouvrir, n'hésitez pas à nous poser les oeufs en évidence, nous serons ravis de vous les échanger contre une fleur. De plus si vous ne souhaitez pas nous ouvrir, n'hésitez pas à nous laisser un petit mot pour ne pas être dérangé.

OMELETTE DU MOIS DE MAI



Le mois de Mai approche à grands pas, amenant avec lui le printemps et les beaux jours.

Pour l'accueillir comme il se doit, les Zazous vous invitent le Dimanche 5 Mai pour partager l'omelette offerte aux habitants ainsi que passer une bonne journée autour d'un verre.

À partir de 8H

Salle des fêtes Des Haies





LES HAIES

Vendredi 21 juin

A partir de 20h

Place de la mairie



Avec le groupe local NON SENS !

SCENE OUVERTE :

Nous vous invitons à venir exprimer vos talents pour

ceux qui le veulent,

sur le parvis de la Mairie

en amenant vos instruments.

Chanteurs et musiciens

seront les bienvenus !

Faites-vous connaître en mairie avant le 31 mai : mairie@leshaies.fr

**Des boissons et assiettes de charcuteries seront proposées à la
vente à la buvette.**

Au plaisir de vous voir et de vous entendre !



ECOLE

PROJET POUR APPRENDRE A PORTER SECOURS

Grâce au financement du Sou des Ecoles, tous les élèves de CE2-CM1-CM2 ont été formés en mars, aux gestes qui sauvent, par les bénévoles de la Croix Rouge de Rive-de-Gier.

Cette formation essentielle, permet aux enfants d'apprendre à réagir efficacement face à des situations d'urgence en attendant les secours :

- Reconnaître le danger, l'éliminer et réagir face à une situation d'urgence de la vie courante
- Savoir se protéger
- Savoir alerter
- Pratiquer les gestes de 1er secours

Le contenu était adapté à l'âge des enfants grâce à des ateliers ludiques et des mises en situation.

Bravo et félicitations à tous les enfants pour leur implication !



ECOLE : INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2024

Madame, Monsieur,

Les inscriptions à l'école des Haies pour la rentrée 2024-2025 sont en cours pour :

- les enfants nés en 2021
- les nouveaux habitants sur la commune

Afin d'avoir une vision plus précise de l'effectif des élèves de l'école du village pour la rentrée 2024, la directrice souhaiterait que toutes les personnes susceptibles d'inscrire de nouveaux enfants en septembre 2024 la contactent dès que possible.

Pensez à communiquer cette information auprès de vos voisins, amis, familles qui pourraient être concernés.

Voici le numéro de téléphone de l'école pour contacter Mme GARDETTE : 04/74/87/86/07

RENTREE
2024/2025

INSCRIPTIONS SCOLAIRES



La recette au fil des saisons....

PARFAIT A LA FRAISE : un dessert léger et délicieux !

Ingrédients pour 4 personnes :

- Une dizaine de biscuits type Petit Beurre, Spéculos ou sablés de votre choix.
- 250 g de fraises
- 200 g de Mascarpone
- 100 g de yaourt nature
- 150 g de crème Chantilly
- 1 cuillère à soupe d'extrait de vanille
- 100 g de sucre en poudre

Préparation (15 mn) :

Ecrasez bien les biscuits à l'aide d'un rouleau ou d'un pilon.

Equeutez les fraises et coupez-les en morceaux de taille moyenne.

Réservez quelques fraises en les mettant de côté : elles serviront de touche finale !

Dans une casserole de 5 cl d'eau à feu moyen, ajoutez les fraises et 50 g sucre, mélangez bien.

Retirez votre casserole et laissez-la un peu refroidir.

Mélangez le mascarpone, l'extrait de vanille et le yaourt nature avec le reste du sucre.

Fouettez votre chantilly et ajoutez-la au reste.

Disposez dans vos verres 1 à 2 cuillères (selon vos choix) de votre biscuit mixé.

Ajoutez une couche du coulis de fraises et le mélange de mascarpone/chantilly.

Recommencez une nouvelle fois l'opération et garnissez le tout de quelques fraises.

Laissez reposer au frais avant de déguster.



Vous aussi faites-nous partager vos recettes de saison en les transmettant à la mairie : mairie@leshaies.fr